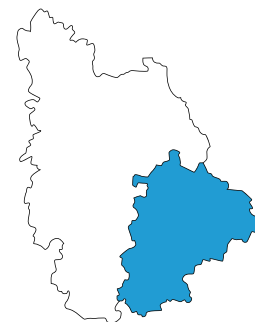




**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
VIENNE**

# EN DIRECT



Lettre d'informations de la Chambre d'Agriculture de la Vienne - Bureau de Montmorillon

juin 2009 - numéro 32

## Bureau de Montmorillon

70, rue de Concise - B.P. 50  
86501 MONTMORILLON Cedex  
Tél. 05 49 91 01 15 - Fax. 05 49 91 58 24  
E-mail : montmorillon@vienne.chambagri.fr  
Assistante : S. BARDEAU  
Animateur : A. GUILLON  
Conseillers :  
J. GUIGNARD, J. PLANTEFEVE : productions végétales  
S. PRADES : bovins viande  
G. BAHIER, A. SOUCHAUD : ovins

## Il est temps de valoriser vos haies, produisez des plaquettes !

D'un côté, la demande locale en plaquettes de bois déchiqueté augmente. De l'autre, l'entretien des haies est largement vécu comme une contrainte. Souvent les résidus de coupe sont brûlés sur place...

Aujourd'hui, sur les exploitations de la zone de bocage Montmorillonnaise, allier entretien des haies et production d'énergie est intéressant à tout point de vue.

La FDCUMA 86 et la Chambre d'Agriculture organisent en partenariat une demi-journée de démonstration de production de plaquettes de bois.

**Judi 25 juin 2009 à 14 h**

**A la ferme du Haut Peu  
Commune de JOURNET  
(près de Montmorillon)**

Pour toutes informations complémentaires, contactez :  
Nicolas Cordeau (FDCUMA 86) :  
05 49 44 74 73 ou 06 76 81 00 56  
Chantal Renouard (Chambre d'Agriculture) :  
05 49 44 75 04  
Alain Guillon (Chambre d'Agriculture) :  
05 49 91 01 15

**Le thème vous intéresse ? Parlez-en autour de vous et venez nombreux.**



## Les 20 ans de Bienvenue à la Ferme

Bienvenue à la Ferme va fêter son 20<sup>ème</sup> anniversaire au Parc de Blossac à POITIERS le **dimanche 5 juillet 2009**.

Plus de 30 producteurs seront présents pour proposer une gamme diversifiée de produits locaux et d'activités touristiques.

Il y aura des barbecues pour donner la possibilité aux citadins d'apprécier les produits sur place et de nombreuses animations gratuites.

Venez nombreux rejoindre cette équipe dynamique, pleine d'idées et de bonne humeur !



Pascal LAURANTIN  
05 49 85 87 88



Lors de l'accord de la dernière réforme de la PAC en 2003, il avait été acté qu'un bilan de santé de la PAC aurait lieu en 2008. Ce bilan de santé est maintenant fait et donne lieu à des propositions de réforme.

Dans un premier temps, chaque État devait choisir entre plusieurs options pour activer la prochaine réforme qui commencera dès 2010.

Les choix de l'État français sont maintenant arrêtés, ils portent sur :

- La nouvelle organisation des aides couplées.  
Ex : *découplage total des aides végétales*.
- La réaffectation des anciennes aides couplées.  
Ex : *revalorisation des DPU avec priorité aux surfaces en herbe*.



## Couverts végétaux : une culture à part entière ?

A partir de la récolte 2010, le maintien d'un couvert végétal à l'automne avant l'implantation d'une culture de printemps va devenir obligatoire avec la possibilité de laisser en place les repousses de céréales sur une partie de la surface et d'implanter au minimum 3 hectares de cultures intermédiaires pièges à nitrates.

Ces informations devront être validées par la signature du prochain «Programme Directive Nitrates» début juillet. Si la mise en place d'un couvert végétal constitue un coût supplémentaire : semences, travail du sol, destruction, l'objectif agronomique à terme est de pouvoir récupérer cet investissement par :

- une amélioration de la teneur en matières organiques et de la structure des sols,
- une diminution de la fertilisation azotée pour la culture suivante,
- une gestion plus facile du désherbage dans la rotation avec des cultures de printemps.

En résumé, l'objectif est de se constituer une «épargne sol» dont les intérêts : effets structuraux, libération d'éléments minéraux (azote, phosphore, potasse, magnésium, calcium...) seront efficaces pour le système de culture au bout de quelques années.

L'introduction de légumineuses de type printemps : pois fourrager, féverole, vesce, ou de trèfle d'Alexan-

## Evolution de la PAC

- Les priorités données à l'agriculture favorable à l'environnement. Ex : *agriculture biologique*.
- Les taux de modulation s'appliquant jusqu'en 2012.  
Ex : *2 % supplémentaire dès 2009*.

L'ensemble de ce dispositif doit encore être affirmé. Toutefois il sera possible **dès la prochaine rentrée d'évaluer pour chaque exploitation l'impact de cette nouvelle réforme**.

Si vous êtes intéressé, contactez dès maintenant votre bureau décentralisé de la Chambre d'Agriculture.

Alain GUILLON  
05 49 91 01 15

drie, fenugrec, lentille fourragère, gesce ; répondra à ces exigences agronomiques en jouant sur leur «caractère gélif» pour limiter au maximum l'utilisation de la chimie pour leur destruction (*réglementation précisée en juillet prochain*).

L'association d'au moins 2 légumineuses avec une graminée : avoine de printemps classique ou d'origine chilienne (*avoine strigosa résistante aux viroses transmises par les pucerons à l'automne et à la rouille couronnée*) paraît être une des pistes de mélange pour engranger de la biomasse (*3 à 5 tonnes de MS/ha*) ; piéger le maximum d'azote et relarguer une partie importante de cet azote à la culture suivante (40 à 50 u/ha).

Le maintien des repousses de céréales est une solution simple et peu coûteuse, mais son impact sur le bilan azoté de la culture suivante reste très limité et présente plus d'inconvénients que d'avantages (*faible croissance, multiplication des pucerons à l'automne...*).

La gestion du couvert interculture devant être réfléchi sur le plan agronomique et non pas subie comme une «contrainte strictement réglementaire», il convient de s'y préparer dès maintenant de façon efficace avec un réel souci de rentabilité à terme pour le système sol - plante.

Joël GUIGNARD  
05 49 91 97 44



La Terre par Passion

B.P. 50001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Tél. 05 49 44 74 74 - Fax 05 49 44 74 45

Siège social : Agropole - 2133, route de Chauvigny - MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Site web : www.vienne.chambagri.fr - E-mail : accueil@vienne.chambagri.fr

